



LES MEMBRES

du premier conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes sont connus

Le Centre de services scolaire des Chênes a complété le processus menant à la désignation des membres de son tout premier conseil d'administration. Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil entrera officiellement en fonction le jeudi, 15 octobre 2020 et tiendra sa première séance ordinaire (de façon virtuelle) le jeudi suivant, 22 octobre.

Rappelons que le conseil sera constitué de 15 membres :

- Cinq (5) qui représentent les parents d'élèves, désignés par le comité de parents du CSS des Chênes, issus des cinq districts desservis par le CSS;
- Cinq (5) qui représentent les membres du personnel du CSS des Chênes, désignés par leurs pairs;
- Cinq (5) qui représentent la communauté, désignés par cooptation, par les membres parents d'un élève et les membres représentant le personnel.

En vertu de la LIP, la présidence et la vice-présidence du conseil seront occupées par des représentants des parents d'élèves. Ceux-ci seront connus lors de la séance initiale du conseil, le 22 octobre.

Les membres désignés du premier conseil d'administration sont donc, par catégorie :

Membres représentant les parents :

1. **M^{me} Dominique Laporte**,
représentante des parents – District 1
2. **M. Normand Champagne**,
représentant des parents – District 2
3. **M^{me} Marie-Pier Bessette**,
représentante des parents – District 3
4. **M^{me} Vicky Martel**,
représentante des parents – District 4
5. **M^{me} Valérie Lussier**,
représentante des parents – District 5

Membres représentant le personnel :

1. **M. Ghislain Rheault**,
représentant du personnel d'encadrement
2. **M. Stéphane Guilbert**,
représentant des directions d'établissement
3. **M. Mathieu Dubois**,
représentant du personnel enseignant
4. **M^{me} Geneviève Morin**,
représentante du personnel professionnel
5. **M^{me} Nancy Robitaille**,
représentante du personnel de soutien

Membres représentant la communauté :

1. **M^{me} Isabelle Meilleur**,
personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
2. **M. Bernard Gagnon**,
personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
3. **M^{me} Karen Lamothe**,
personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
4. **M. Martin Dupont**,
personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
5. **M. Christophe Milot**,
personne âgée de 18 à 35 ans

À ces 15 membres s'ajoute, tel que le prévoit la LIP, un membre du personnel d'encadrement agissant à titre d'observateur, sans droit de vote, en la personne de **M. Yves Hébert**, directeur des services éducatifs à la formation générale des adultes (FGA).

« Je me réjouis de la diversité que nous retrouvons au sein de ce conseil d'administration qui, à sa façon, marquera l'histoire de l'éducation publique dans notre région. Je constate un heureux mélange de jeunesse, d'expérience, d'intégrité et de compétences complémentaires. Nous observons aussi une parfaite parité hommes-femmes. J'anticipe avec optimisme la contribution de ce conseil à la persévérance et la réussite de nos élèves, de même qu'à la réalisation des projets et défis majeurs qui caractériseront les mois et années à venir, » d'indiquer le directeur général du Centre de services scolaire des Chênes, M. Lucien Maltais.

Il importe de souligner qu'en raison du contexte pandémique actuel, les séances ordinaires du conseil d'administration se tiendront à distance jusqu'à nouvel ordre, sans la présence du public.

Toutefois, les citoyens désireux de le faire auront la possibilité de s'inscrire, afin d'assister à la rencontre (par l'entremise de la plateforme TEAMS) et de prendre part à la « période réservée à l'assistance ». Pour ce faire, ils sont priés d'écrire à : secretariat.general@csdeschenes.qc.ca, afin de transmettre leurs coordonnées d'ici le mardi, 20 octobre prochain, en vue de la séance du jeudi, 22 octobre. 📍



Service


DES RESSOURCES MATÉRIELLES

191 150

masques et

15 842

litres de désinfectants pour nos établissements... entre autres!

Le Service des ressources matérielles travaille très fort depuis le début de la propagation du coronavirus au printemps dernier. Avant même que la situation devienne une pandémie, le SRM débutait l'approvisionnement pour l'ensemble des établissements du territoire du Centre de services scolaire des Chênes. 

Voici quelques données sur nos approvisionnements en date du 8 octobre 2020 :



Message de Lucien Maltais à l'occasion de la Semaine des directions d'établissement

La Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire se déroule du 19 au 23 octobre 2020 sous le thème « Directions d'établissement : essentielles, engagées, influentes »

Cette semaine nous permet de souligner l'engagement et l'esprit mobilisateur de ces femmes et de ces hommes qui œuvrent dans nos écoles primaires et secondaires, dans nos centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes.

Par leur leadership pédagogique, les directions guident leurs équipes vers l'excellence. Tout comme celle des autres intervenants dans le milieu de l'éducation, leur tâche est difficile, particulièrement dans le contexte pandémique que nous vivons.

En marge de notre Plan d'engagement vers la réussite, la collaboration entre le Centre de services scolaire des Chênes et ses directions d'établissement est essentielle pour la réussite des élèves et pour l'ensemble des équipes-écoles.

Prenons le temps de souligner leur apport et de reconnaître leur valeur !

Bonne Semaine des directions d'établissement. 



Le directeur général,
Lucien Maltais

LA GESTION DES CAS DE
COVID-19
et de leurs contacts

**Centre
de services scolaire
des Chênes**

Québec 

Le Centre de services scolaire des Chênes est conscient que l'apparition de cas de COVID-19 dans les écoles suscite des questionnements bien légitimes chez les parents, élèves, membres du personnel et la population en général. Conséquemment, le CSS des Chênes a jugé opportun de diffuser le présent document, tiré des outils produits par la Santé publique, afin de bien décrire la gestion des cas de COVID-19 et de leurs contacts. Nous espérons que les informations qui suivent vous aideront à y voir plus clair. Nous vous encourageons à en faire bonne lecture.

LA GESTION DES CAS DE COVID-19

et de leurs contacts

L'ENQUÊTE épidémiologique

Lorsqu'une personne (*ex. : un élève ou un membre du personnel*) est déclarée COVID-19 positif, la Santé publique commence une enquête épidémiologique pour intervenir rapidement et ainsi s'assurer de limiter le plus possible la transmission du virus dans la communauté.

Lors de la première entrevue téléphonique avec le parent de l'enfant (*moins de 14 ans*) ou la personne atteinte (*14 ans et plus*) de la COVID-19, la personne à l'enquête à la Santé publique :

- Questionne sur l'état de santé et l'évolution des symptômes.
- Identifie les personnes qui sont entrées en contact avec elle pendant sa période de contagiosité.
- Transmet les consignes associées à la situation de la personne et les envoie aussi par courriel à la suite du premier contact téléphonique de l'enquête.

Dans un deuxième temps, la personne à l'enquête à la Santé publique communiquera avec les contacts qu'elle juge cliniquement pertinents afin d'évaluer plus précisément leur niveau de risque à contracter la COVID-19 et leur donner les consignes associées à leur situation.

Les suivis auprès du cas et ses contacts seront différents selon le niveau de risque établi. En tout temps, si ces personnes ont des questions ou développent des symptômes, elles sont invitées à communiquer avec le 1 877 644-4545.

À noter que le milieu scolaire sera contacté pour un suivi seulement **si la situation le nécessite**, et ce, en conformité avec les règles de confidentialité applicables.

L'ANALYSE du risque d'écllosion

Lorsqu'un cas de COVID-19 survient, la Santé publique entame un processus d'enquête tel qu'indiqué dans la section précédente. L'évolution de l'enquête et de la maladie révèle, de façon générale, deux types de scénarios : une situation de contamination régulière entre deux ou plusieurs individus ou une écloision dans un milieu.



1

SITUATION SIMPLE de contamination à la COVID-19

Dans cette situation :

- **La Santé publique** mène une enquête auprès du cas # 1 ainsi que ses contacts (*parents, amis, etc.*).
- **L'école** aide la Santé publique à identifier les contacts potentiels et informe, selon les besoins, les personnes concernées par la situation (ex. : lettre aux parents des élèves de la classe, membres du personnel et centre de services scolaire).
- **Le parent ou le membre du personnel** informe l'école quant à la durée de son isolement selon les recommandations reçues par la Santé publique.

EXEMPLE :

Sophie est en 5^e année du primaire et a obtenu un résultat positif à la COVID-19. Elle est aussitôt retirée de l'école.

- **Ses parents** ont également reçu un résultat COVID-19 positif et doivent rester en isolement selon les indications de la Santé publique.
- **Son frère** a quant à lui reçu un résultat négatif, mais doit aussi rester en isolement et suivre les indications de la Santé publique.

Selon l'enquête de santé publique, Sophie a possiblement contaminé Charles qui est alors retiré de l'école en attendant le résultat de son test de dépistage.

- **Charles** a reçu un résultat négatif à la COVID-19, mais demeure en isolement selon les indications de la Santé publique, car il est considéré à risque de développer la maladie pendant 14 jours (*contact avec un cas positif*).
- **Les parents de Charles** continuent leurs activités régulières et peuvent travailler.

**Ceci
N'EST PAS
une éclosion.**

2 SITUATION D'ÉCLOSION de COVID-19 dans un groupe classe

Définition selon l'INSPQ :

Il y a une situation d'écllosion lorsque deux cas surviennent **en moins de 14 jours** chez les élèves ou les membres du personnel d'un même milieu **et ne peuvent pas être expliqués par un lien épidémiologique en dehors de l'école** (exemple: 2 cas d'une même fratrie).

Dans cette situation :

• La Santé publique :

- Mène plusieurs enquêtes auprès de plusieurs cas et leurs contacts (*parents, amis, etc.*).
- Communique avec l'école et le centre de services scolaire concerné (courriels et conférences téléphoniques selon les besoins).
- Réfère les médias au service des communications du centre de services scolaire s'il y a lieu.

• L'école :

- Aide la Santé publique à identifier les contacts potentiels pour chacun des cas.
- Participe aux échanges avec la Santé publique et le centre de services scolaire.
- Informe, à différents moments, les personnes concernées par l'évolution de la situation (ex. : lettres aux parents des élèves de la ou des classe(s) concernée(s), membres du personnel et du centre de service scolaire).
- Répond, selon ce qui aura été convenu avec le centre de services scolaire, aux demandes médias s'il y a lieu.

• Le centre de services scolaire :

- Participe aux échanges avec la Santé publique et l'école.
- Accompagne l'école dans les interventions à faire selon les besoins.
- Répond, selon ce qui aura été convenu avec l'école, aux demandes médias s'il y a lieu.

- **Les parents et les membres du personnel** informent l'école quant à la durée de l'isolement de leur enfant ou d'eux-mêmes selon les recommandations de la Santé publique.

EXEMPLE :

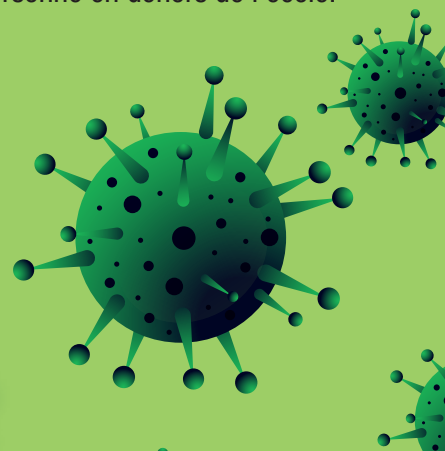
Cinq jours suivant le retrait de Sophie et Charles, Victor se met à faire de la fièvre et s'absente de l'école.

L'enquête de la Santé publique ne permet pas d'identifier une autre cause que Sophie pour expliquer son résultat positif. La Santé publique recommande alors un dépistage systématique pour tous les élèves du groupe classe.

- Suite au dépistage, **trois autres élèves** asymptomatiques se révèlent positifs à la COVID-19.

**Ceci
EST
une écloSION.**

Remarque : Si dans la même situation, Victor avait été contaminé par sa mère qui travaille dans un CHSLD, la Santé publique n'aurait pas recommandé un dépistage systématique pour les autres élèves du groupe classe, car Victor aurait eu un lien épidémiologique avec une personne en dehors de l'école.



Service

DES RESSOURCES HUMAINES



**Webinaires offerts sans frais
Inscrivez-vous dès maintenant!**

Votre avenir financier se
planifie maintenant

La Capitale 

La direction du Centre de services scolaire des Chênes en partenariat avec La Capitale services conseils Inc., mutuelle vouée aux employés des secteurs publics et parapublics du Québec, vous offre divers webinaires **sans frais** sur plusieurs thématiques.

Pour qui?

Toutes personnes désirant maximiser sa situation financière.

Critères de sélection

Si le nombre de demandes est plus élevé que le nombre de places disponibles, nous appliquerons la règle du premier arrivé, premier servi. À noter que cette formation se prend en dehors des heures de travail. Aucune libération ou rémunération ne sera accordée pour y assister.

Comment s'inscrire ?

[Cliquez ici](#) pour consulter l'horaire et vous inscrire au webinaire de votre choix.

Un **courriel de confirmation d'inscription vous sera envoyé.**
Assurez-vous de bien saisir votre adresse courriel.

Si vous n'avez pas reçu de courriel de confirmation d'inscription, veuillez communiquer avec le support aux activités d'éducation financière :

Conferences.lacapitale@lacapitale.com

Service

DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES

Une école virtuelle EST NÉE!



Au mois d'août, le Service des ressources éducatives aux jeunes a pris l'initiative de mettre en place une école virtuelle afin de centraliser l'enseignement à distance pour les élèves exemptés, donc avec billet médical.

Inspirés par le travail effectué par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, plusieurs membres du personnel du CSS des Chênes ont collaboré afin de mettre sur pieds cette école. Différents comités se sont donc formés afin de planifier l'ouverture de l'école sur les aspects suivants :

Service des ressources éducatives aux jeunes :

- La formation des groupes
- Les horaires
- Le consentement parental et le respect de la vie privée
- Les outils technopédagogiques à favoriser
- Le plan d'accompagnement
- Les différentes approches pédagogiques
- La planification de l'enseignement
- L'évaluation et la rétroaction à distance
- Le prêt de matériel pédagogique
- Les communications aux parents
- Le soutien aux élèves HDAA
- Le soutien pédagogique numérique aux enseignants

Service des technologies de l'information :

- La disponibilité des appareils
- Une connexion adéquate
- Le soutien technique aux enseignants, aux parents et aux élèves.

Service des ressources humaines :

- Le recrutement du personnel

Le CSS des Chênes a uni ses forces à trois autres CSS de la région 04-17, soit le CSS de l'Énergie, le CSS de La Riveraine ainsi que le CSS des Bois-Francis, afin de proposer une offre de services complète aux élèves du secondaire.

C'est ainsi que le 14 septembre, les 9 enseignants ont pu accueillir leurs 17 élèves, avec une certaine fébrilité, et débiter leur enseignement à distance. De leur côté, les élèves étaient bien heureux de participer à cette première. 🟢



Service

DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Plus de

14 000 m² de parc-écoles revampés

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Service des ressources matérielles du Centre de services scolaire des Chênes a participé au réaménagement des cours extérieures des écoles Saint-Joseph, Saint-Pierre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Saint-Simon.

De la conception à la réalisation, c'est plus de 14 000 m² de parc-écoles qui ont été modernisés, rafraîchis et aménagés de façon à faire profiter les élèves d'un environnement stimulant, sécuritaire et propice à la création de souvenirs qui feront de leur parcours scolaire une expérience enrichissante.

Avec autant de lieux verts et d'espaces de jeu, il y a fort à parier que les enfants, autant que les membres du personnel, sauront en tirer parti pour refaire le plein d'énergie, faire de nouveaux apprentissages et tisser des liens qui les suivront peut-être toute leur vie.

Sachant qu'un élève passera environ le quart de sa journée dans sa cour d'école (en moyenne près de deux heures par jour), le Service des ressources matérielles a accordé toute l'attention nécessaire afin de mettre sur pied, de façon adéquate, ces projets de revitalisation des cours d'école, en accord avec les orientations du ministère de l'Éducation. 🟢



Superficie de terrain de jeu maintenant disponible :


École Notre-Dame-du-Bon-Conseil : 4 590 m²
École Saint-Joseph : . . . 3 290m²
École Saint-Pierre : . . . 3 200 m²
École Saint-Simon : . . . 3152 m²

Service

DES RESSOURCES HUMAINES

Santé mentale et émotions : *Ressources d'aide disponibles et accessibles*

La pandémie que nous traversons pourrait avoir un impact significatif et négatif sur notre santé mentale et nos émotions.

Devant les incertitudes qui peuvent être générées par cette nouvelle réalité, nous vous rappelons que des ressources d'aide existent, et à cet égard, le Service des ressources humaines a jugé utile de rendre accessibles, dans un même groupe TEAMS, différentes ressources d'aide dont l'ensemble du personnel du Centre de services scolaire des Chênes pourra bénéficier. 



Voici le lien afin d'y accéder :

https://csdeschenes.sharepoint.com/sites/GO_COVID_19/SitePages/Home.aspx

Nous vous invitons également à consulter cette publication sur le stress associé à la maladie à coronavirus COVID-19 :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-276W.pdf>

Deux élèves en Soudage-montage du CFP Paul-Rousseau méritent la bourse CPMT de

1 700 \$

Ces deux élèves se sont démarqués par leur assiduité, leur persévérance et leur excellence académique. La direction du Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau est fière de Tommy Grenier et Méryka Dion. Ils sont de bons exemples pour les autres élèves inscrits en Soudage-montage.

Rappelons que le programme Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions prioritaires par la CPMT vise à soutenir les établissements d'enseignement qui incitent les futurs travailleurs et travailleuses à s'orienter vers des domaines où la main-d'œuvre est insuffisante.



Faites connaître vos projets à nos

2 400

membres du personnel du Centre de services scolaire des Chênes

Échéancier 2020-2021
Journal Le Maillon

Le matériel doit être reçu avant les dates : ci-dessous (avant 12h)	Dates d'éditions :
6 novembre 2020	18 novembre 2020
1 ^{er} décembre 2020.....	14 décembre 2020
11 janvier 2021	25 janvier 2021
5 février 2021	17 février 2021
26 février 2021	18 mars 2021
9 avril 2021	19 avril 2021
7 mai 2021	19 mai 2021
4 juin 2021	14 juin 2021

Écrivez-nous à l'adresse suivante :
lemaillon@csdeschenes.qc.ca

IMPORTANT :

Les textes doivent être au format **WORD**
Les photos (de bonne qualité et libres de droit) doivent être au format **JPG**
N.B. Les photos repiquées sur Internet sont souvent de basse qualité.

Toutes les photos et les textes envoyés au Secrétariat général et Service des communications après la date d'échéance ne seront pas traités pour l'édition suivant cette date.

Le Secrétariat général et Service des communications se réserve le droit de publier ou non les textes envoyés.

Centre de services scolaire des Chênes

Québec    

Secrétariat général et Service des communications

457, rue des Écoles, C.P. 846
Drummondville (Québec) J2B 6X1
Téléphone : **819 478-6700**
www.csdeschenes.qc.ca

Rédaction, correction et production : Service des communications
Mise en page : Imagidée